Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA VIEILLEVIE
Numéro du lot	fd15-344
COMMUNE(S)	VIEILLEVIE
Massif chevreuil	Lot
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	SALESSE Robert
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	Le Fleys, 15120 VIEILLEVIE
Téléphone (fixe et portable)	0648075187
Courriel	fd15-344@nomail.com

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 735.00	Surface Totale: 929.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2023 / 2024

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					26		
Réalisation année précédente					19		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Baisse		
Attribution théorique					19		
DEMANDE 2023 / 2024					20		

Fait le mercredi 8 mars 2023 à VIEILLEVIE Signature